

Résumé de l'intervention du 21 septembre

Danièle Van de Velde

*La lexicalisation de la cause dans le cas des changements d'état physique et psychologique*

Le propos du travail est d'étendre l'agentivité à la totalité des prédicats causatifs de changement d'état, aussi bien physique que psychologique. On montre en premier lieu que les représentations de la LCS (lexical conceptual structure) dans lesquelles un prédicat CAUSE unit deux propositions, ne peuvent pas rendre compte correctement du fonctionnement des verbes causatifs de changement d'état. Une autre représentation est proposée, qui fait apparaître que les changements d'état tels que la langue les conçoit découlent, non pas d'une cause (c'est-à-dire d'un fait), mais de la manière d'une action. Cette représentation est ensuite étendue au cas des verbes causatifs de changement d'état psychologique, dont on soutient que le sujet est toujours un agent, quoique, à la différence des précédents, il puisse prendre la forme syntaxique d'une proposition. Car celle-ci ne dénote pas alors un fait, mais la représentation (mentale) d'un fait.